



Lundi 21 septembre 2026

SANTERRE HAUTE-SOMME

## VALLÉE DE L'INGON : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX À PARTIR D'OCTOBRE

### De quoi s'agit-il ?

Pour compenser les incidences environnementales de la construction du Canal, la Société du Canal Seine-Nord Europe met en œuvre des aménagements destinés à favoriser la biodiversité et enrichir les habitats naturels de la faune et de la flore. Dans la vallée de l'Ingon, ce sont 19,3 hectares qui sont concernés par ces travaux, dont 16,4 hectares qui seront réalisés dès le début de l'automne 2026.

### En quoi consistent les travaux ?

Les travaux ont pour objectif d'améliorer la qualité environnementale des sites concernés grâce à des opérations de restauration des lisières et de la végétation en bordure de cours d'eau, d'abattage ciblé d'essences d'arbres non adaptées, de restauration et de création de prairies et zones humides...).

### Quand et où auront lieu ces interventions ?

Les travaux se dérouleront entre fin septembre 2026 et mars 2027\*. Deux sites sont concernés (voir carte au verso) :

- + Le site « Le Moulin » situé à Herly et Curchy (6,5 hectares)
- + Le site « Marais de Morlemont » situé à Nesle (9,9 hectares)

Un troisième site, « Fontaine Saint-Quentin » (2,9 hectares), à cheval entre Nesle et Languuevoisin-Quiquery, sera réaménagé après la construction du Canal, étant situé au croisement de l'Ingon et de la future voie navigable.

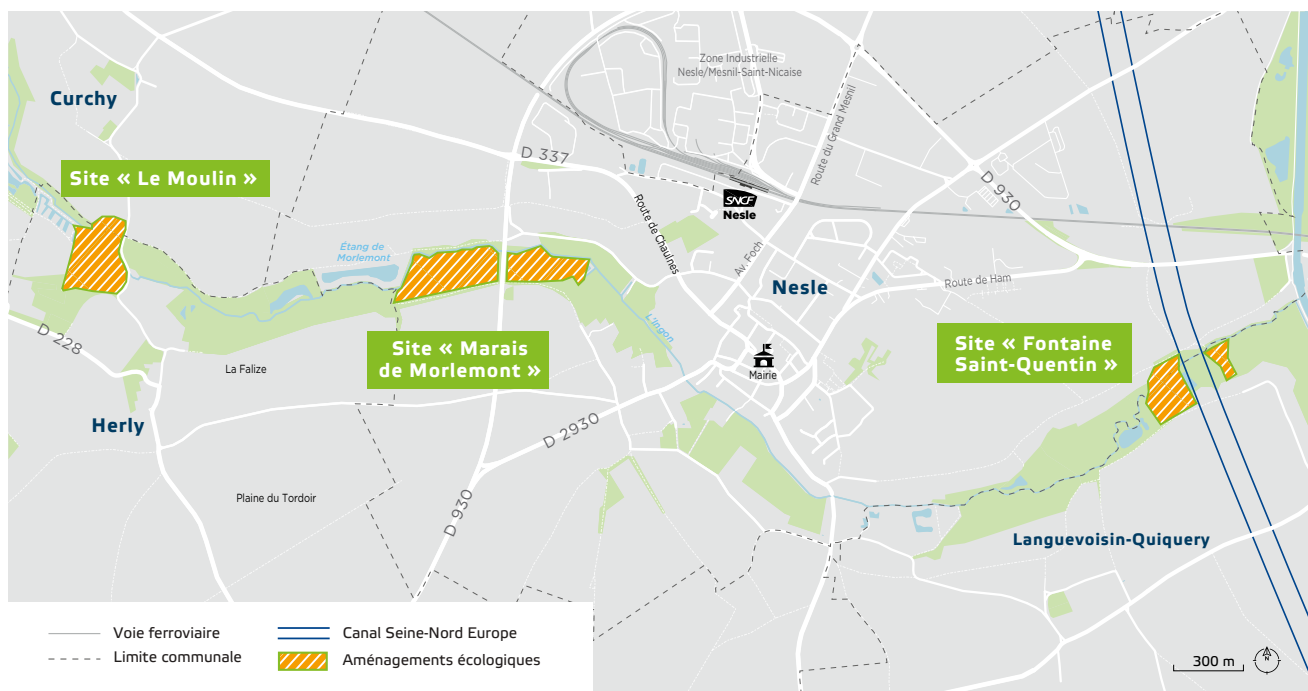
### Est-ce que les travaux auront des incidences ?

Les travaux d'aménagements environnementaux entraîneront peu de nuisances. Toutefois, ils donneront lieu à des passages d'engins de chantier sur les routes d'accès aux sites aux heures ouvrables de la semaine.



Des panneaux pédagogiques détaillant les aménagements réalisés seront prochainement installés à l'attention des habitants.

# Carte des zones d'intervention



## UN CHANTIER EST UNE ZONE DANGEREUSE RESPECTEZ L'INTERDICTION D'Y PÉNÉTRER

**Les chantiers du Canal Seine-Nord Europe ne sont pas des terrains de jeu !**



- Circulation de camions et d'engins de chantier avec peu de visibilité pour les conducteurs
- Présence de machines et de matériels dangereux
- Chutes possibles (trous, objets au sol...)
- Autres dangers possibles (chocs électriques, noyade, chutes d'objets, ensevelissement, explosion, produits dangereux...)

**LA SÉCURITÉ** est l'affaire de tous et de tous les instants



Une remarque sur nos chantiers,  
Une question sur le projet ?  
Contactez-nous : [santerre.hautesomme@scsne.fr](mailto:santerre.hautesomme@scsne.fr)

## Quelles sont les prochaines étapes ?

Après les travaux prévus de fin septembre 2026 à mars 2027, des interventions d'ajustement et d'entretien seront menées en 2028 et 2029 pour parfaire les aménagements. Un suivi écologique sera ensuite financé et assuré par la SCSNE, avant la prise en charge à long terme des sites (30 ans) par un gestionnaire dédié.

### Partenaires financiers



Cofinancé par  
l'Union européenne



**SOCIÉTÉ  
DU CANAL  
SEINE-NORD  
EUROPE**

**RESTONS  
CONNECTÉS**

[santerre.hautesomme@scsne.fr](mailto:santerre.hautesomme@scsne.fr)



[www.canal-seine-nord-europe.fr](http://www.canal-seine-nord-europe.fr)

